



Rapport des juges principaux

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa		
Date	Jeudi 11 octobre 2018	Heure de départ	18 h 30	
Conditions météorologiques	Course 1 — 9 : Brouillard (Temp. : 13 °C) Course 10 - 11 : Couvert (Temp. : 13 °C)			
État de la piste	Course 1 — 11 : Bonne (Variante 1 s)			
Nombre de courses	11	Courses de qualification	Nombre total d'inscriptions 82/99	
Paris mutuels	88 140 \$			
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant

Juge principal	Juge associé	Juge associé
Weber, Michael	Coles, Sharla	Frenette, Ben

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau:

- Aucune affaire ce soir.

Courses :

1. Enquête sur le n° 6 « Indigo Steelster » (Daniel Laflamme) qui avait de l'équipement brisé (entraves) au début du droit et a brisé l'allure (inscrit comme bris d'équipement) et a effectivement causé une interférence au n° 1 « Marvalous Marv » (Marie-Claude Auger), qui a reçu une interférence. Aucun placement requis, car le n° 6 est arrivé en sixième position (dernier). Rien à signaler.
2. Enquête sur le n° 3 « LMC Picasso » (Stephane Pouliot), qui est arrivé en cinquième position et a été dépassé d'un tour par le n° 2 « Unsinkable One » (Matt Harvey), concernant la règle de la CAJO 18.08.02 (quitter la piste) avant le poteau du quart de mille; le n° 3 était à l'intérieur d'un pylône et en frappé plusieurs. Aucun gain d'avantage et aucun placement requis. Rien à signaler.

Vidéo : <https://youtu.be/0-Fu22Ec8CY>

3. Enquête et objection du conducteur du n° 6 « Runaway Mystery » (Darcy Clancy), arrivé en deuxième position après le n° 2 « Twin Blaker » (Stephane Brosseau), arrivé premier, concernant une possible interférence après le poteau de trois quarts de mille. M. Clancy a affirmé que le n° 3 a ralenti après avoir pris les avant-postes, ce qui l'a contraint de tenir le cheval n° 3; M. Brosseau a indiqué qu'il n'avait pas reculé sur le n° 6, et que M. Clancy avait plutôt reculé sur lui. Le conducteur du n° 5 « Butterfly BG » (Guy Gagnon), qui est arrivé troisième, a dit qu'il n'avait pas été contraint de tenir le cheval. L'examen de la vidéo n'appuyait pas l'idée que M. Clancy avait été contraint de tenir le cheval, donc l'objection est rejetée. Rien à signaler.

Vidéo : <https://youtu.be/xbeCjScnpCc>

4. Rien à signaler.
5. Enquête sur le n° 6 « Somebeachbythesea » (Stephane Lareau), arrivé en première position (course à égalité) concernant la règle de la CAJO 22.27 (bris d'allure) avant le départ; aucune infraction, et le n° 6 a reçu un bon départ. Rien à signaler.
6. Rien à signaler.
7. Rien à signaler.
8. Rien à signaler.
9. Rien à signaler.
10. Après le poteau du quart de mille, le n° 7 « Stonebridge Focus » (Richard Simard) avait de l'équipement brisé (entraves), a brisé l'allure (inscrit comme bris d'équipement) et a causé une interférence au n° 3 « Jolts Prayer » et au n° 6 « Ill Bea Star Too » (tous deux inscrits comme interférence avec bris d'allure). Rien à signaler.
11. Nouvel alcootest. Rien à signaler.

Réclamations :

- 7 - le n° 8 « Jens Credit » (une réclamation) pour 8 750 \$ à Marc-Andre Simoneau (également entraîneur).
- 9 - le n° 5 « Lucky Player » (une réclamation) pour 12 500 \$ à Gary Smith, Darcy Clancy et Raymond Alport (entraîneur D. Clancy).